

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

séance du 30 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Béatrice REDON, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Laurence LEVEE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Yann HAMON

Absents excusés Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Amandine ANDRE (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC),

Secrétaire de séance Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2024-03

APPEL A PROJETS CITOYENS : REGLEMENT 2024

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD, Adjointe à la Cohésion Sociale, à la Santé et à la Dynamique Citoyenne

Dans le cadre de son engagement en faveur de la participation citoyenne, la Ville de Langueux développe une pluralité d'outils permettant d'associer les citoyens à des projets de développement local.

Après de nombreuses rencontres citoyennes de quartiers qui ont déjà eu lieu et qui vont encore se dérouler prochainement, la Ville de Langueux relance, pour la seconde édition, un appel à projets citoyens afin de favoriser et d'accompagner les projets participatifs et citoyens.

À qui s'adresse l'appel à projets citoyens ?

Il s'adresse aux personnes résidant à Langueux, de plus de 16 ans. Le porteur de projet peut être une personne seule ou un groupe constitué et défini. Les personnes de moins de 16 ans peuvent porter un projet sous condition d'être accompagnées par un tuteur majeur.

Les projets ne peuvent pas être portés par des associations ni par des collectifs dont les intérêts seraient lucratifs, politiques, syndicaux ou défenseurs de droits.

L'intérêt des projets proposés et les thématiques

Cet appel à projets citoyens est destiné à soutenir des **projets d'intérêt général**, non lucratifs, apolitiques et ayant un impact à moyen ou long terme sur le territoire de la Ville de Langueux.

Les candidatures doivent présenter un projet ayant un **caractère concret et accessible au public**. Les projets ont vocation à s'inscrire en complémentarité des politiques publiques déjà mises en œuvre par la collectivité.

La **dimension participative** doit être suscitée : le projet devant associer, de la manière la plus large possible, les habitants à la réflexion, à la conception, à la concrétisation, ou au fonctionnement.

Les projets devront concerner les **thématiques et/ou domaines** suivants :

- Environnement et cadre de vie – Valorisation du patrimoine bâti, naturel
- Valorisation du territoire – Promotion touristique
- Solidarités – Lien social – Vie des quartiers
- Créativité, art, partage

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans les projets proposés sera appréciée, tout comme les projets évènementiels (projets en rapport avec les JO 2024 par exemple).

Financement des projets

Une enveloppe globale de 15 000 € (10 000 € pour 2024 + 5 000 € non utilisés en 2023) sera attribuée à un ou plusieurs projets citoyens lauréats (au maximum trois projets), selon la nature et l'envergure des projets. Un plafond maximum est fixé à 5 000 € par projet.

Le sponsoring privé ou mécénat peut être envisagé dans le montage des projets et devra être précisé dans le dossier présenté.

Comité de pilotage

Un comité de pilotage chargé de définir les critères de pré-sélection et de sélection des projets est défini et se compose comme suit :

- Richard Haas, Maire de Langueux
- Sylvie Guignard, Adjointe en charge de la Cohésion sociale, de la Santé et de la Dynamique Citoyenne
- Eric Toulgoat, Adjoint en charge de la Vie associative, Sportive et culturelle
- Guillaume Hamon, Adjoint en charge de l'Urbanisme, du Patrimoine et de la Sécurité
- Un représentant du groupe de l'opposition « Agir durablement pour Langueux »
- Un représentant du groupe de l'opposition « Langueux en transition »
- Les services municipaux seront associés à titre consultatif.

Après une analyse juridique, financière et thématique, réalisée en parallèle par les services de la collectivité, le Comité de pilotage présélectionnera 10 projets (maximum) qui seront soumis au vote final par l'assemblée citoyenne, lors de l'Assemblée Générale de la population le 6 avril 2024. A l'issue de cette dernière sélection, 3 projets maximum seront retenus.

Au vu des éléments ci-dessus, **je vous propose** :

- ⇒ D'approuver la mise en œuvre de cet appel à projets citoyens 2024 ;
- ⇒ De nommer les représentants des groupes d'opposition qui feront partie du COPIL ;

⇒ D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le représentant du groupe de l'opposition « Agir durablement pour Langueux » est Françoise HURSON et le représentant du groupe de l'opposition « Langueux en transition » est Laurence LEVEE.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 31 janvier 2024

Le Maire,



Richard HAAS



Le Secrétaire de séance,

Malorie MEHEUST

